



Appel à communications

Colloque international

Montagne et société en Gaule dans l'Antiquité tardive

L'Antiquité tardive en Gaule
ATEG VII

Université de Lausanne, 2-3 décembre 2021

Le colloque ATEG VII s'intéresse à la montagne, une topographie qui a souvent été jugée hostile, inhospitalière et peu favorable à l'occupation par les auteurs antiques. Cette image qui tient du topos littéraire relève pourtant d'une réalité propre à ces zones d'altitude : les difficultés d'accès et de franchissement et les conditions climatiques. Cette thématique s'inscrit donc dans une verticalité qui juxtapose ou oppose des zones basses que sont les vallées et des reliefs plus ou moins abrupts et élevés. La montagne est une composante structurante de la Gaule qui, comme le relevait déjà Ammien Marcellin, lui confère par les Pyrénées et les Alpes un rempart naturel, la séparant des autres régions de l'Empire romain. Hormis ces barrières providentielles de la Gaule, le colloque englobe également les zones de moyenne montagne que sont le Massif central, celui du Jura et des Vosges.

La montagne n'a jusque-là guère fait l'objet d'une étude globale pour cette période charnière, inscrite entre l'Antiquité et les premiers temps du Moyen Âge. Ce colloque a donc pour objectif d'aborder les questions culturelles, sociales et religieuses, mais aussi économiques propres à un terroir marqué par le relief. Le colloque s'organisera autour de quatre grands thèmes :

1) L'occupation du territoire

Le territoire de montagne s'organise autour des villes qui connaissent d'importantes mutations dans l'Antiquité tardive. Aux *villae* de la plaine s'opposent des habitats ruraux d'altitude, souvent qualifiés « d'indigènes ». Certaines vallées montagnardes se distinguent par le développement d'importants domaines fonciers qui contraste avec la régression économique de la plupart des établissements ruraux de Gaule. Cette période est également marquée par un nouvel essor des sites pastoraux qui ne fera que s'amplifier durant le Haut Moyen Âge. Les vallées montagnardes sont également ponctuées de villages avec une organisation qui leur est propre. Cette thématique du territoire propose autant des études régionales que la présentation de sites emblématiques.

2) Les transformations culturelles, sociales et religieuses

Le paysage monumental des villes gauloises change à la fin de l'époque romaine. La superficie des agglomérations diminue souvent drastiquement et les remparts édifiés à cette époque constituent les nouvelles limites de l'espace urbain. Dans les régions de montagne, les temples païens perdurent davantage, avant de se voir supplanter par des basiliques chrétiennes ou par d'importants complexes épiscopaux. Les changements culturels et sociaux se marquent aussi dans les pratiques funéraires par l'apparition d'une nouvelle élite et par la quasi-omniprésence d'agents de l'État. Les changements religieux se traduisent, quant à eux, par la construction de nouvelles basiliques funéraires ou de mausolées qui vont polariser un groupe de sépultures.

3) L'économie

L'Antiquité tardive est marquée par un fort développement du pastoralisme dans les étages de moyenne montagne. Ce phénomène s'accompagne souvent d'une colonisation de cette zone d'altitude et de l'apparition de formes d'habitat tout à fait spécifiques. L'économie des sociétés montagnardes est encore complétée par de nouvelles dynamiques agraires. Cet agropastoralisme est abordé tant grâce à des interventions de terrain que par des études archéozoologiques, carpologiques ou paléo-environnementales, croisant idéalement sources archéologiques et historiques.

La montagne est aussi synonyme d'exploitations qui lui sont propres, qu'elles soient minières ou plus spécifiques, comme celle de la pierre ollaire.

4) Le contrôle des voies de passage

Les chaînes de montagnes sont traversées de routes stratégiques qui pouvaient devenir de véritables voies d'incursions au Bas-Empire, tout particulièrement en direction de l'Italie. Des ouvrages militaires sont édifiés dès le derniers tiers du IIIe siècle sur des positions stratégiques fortes fondées sur le relief. Installées dans des passages étroits ou à la sortie de gorges, ces fortifications avaient pour but de fermer et de cloisonner les espaces montagnards. Des contributions seraient à même de présenter un ou plusieurs sites participant à des *claustra* ou *clausurae*, ces verrous de contrôle et de défense. Cette thématique englobe également les relais routiers du *cursus publicus* qui ponctuent à intervalles réguliers les voies empruntées par l'administration impériale.

La proposition de communication devra comporter un titre explicite et un résumé d'une dizaine de lignes. Les langues de communication pourront être le français, l'anglais, l'allemand ou l'italien. Les propositions de communications et de posters doivent être envoyées à :

cedric.cramatte@unil.ch

Cédric Cramatte, Université de Lausanne, IASA, Bâtiment Anthropole,
Quartier Chamberonne, CH-1015 Lausanne.

La date limite d'envoi est fixée au **30 septembre 2021**.

A noter que le colloque se tiendra sous format hybride depuis Lausanne avec une possibilité de se réunir aussi à Paris, dans un lieu qui reste à convenir.

Comité d'organisation

Michel FUCHS - IASA, Université de Lausanne.
Cédric CRAMATTE - IASA, Université de Lausanne.

Comité scientifique

Michel ABERSON - IASA, Université de Lausanne.
Éric CHEVALLEY - IASA, Université de Lausanne.
Christa EBNÖTHER - Institut für Archäologische Wissenschaften, Universität Bern.
Lucie STEINER - Archeodunum SA; Gollion.
Peter-Andrew SCHWARZ - Departement Altertumswissenschaften, Universität Basel.
François WIBLÉ - IASA, Université de Lausanne, Martigny.